



DÉROUTANT. Tout Parisien nouvellement installé à Toulouse se voit rapidement confronté à deux marqueurs lexicaux essentiels et discriminants. Il sera contraint d'apprendre à commander des "chocolatines" et à s'orienter sur la "rocade". Cette autoroute périphérique qui n'en a pas toujours été une.

« Nous avons trouvé une petite maison à deux pas du périph... De la rocade ! On est passé par le périph... La rocade ! » La tradition se perd, mais on entend encore parfois certains Toulousains à l'esprit cocardier reprendre les nouveaux venus et leur rappeler avec malice qu'ici, l'identité, on l'a sur le bout de la langue. Car, comme l'attachement à un trois-quarts aile svelte, l'art de conseiller la "rocade Ouest" ou de s'orienter sans trembler sur les bretelles de l'échangeur du Palays n'est pas qu'une coquetterie locale. C'est aussi un héritage. Un pan d'histoire que l'on pourrait oublier si l'on n'y prêtait pas attention.

En effet, sur le papier, la rocade n'en est plus une depuis plus de vingt ans. Par définition, celle-ci diffère d'un périphérique en cela qu'elle contourne ou longe une agglomération sans en réaliser le tour complet. Or, jusqu'à l'inauguration de l'échangeur de Langlade en 1995, la ceinture de contournement de la Ville rose était composée de plusieurs tronçons disjoints. Trois rocades connectant entre elles les autoroutes A61, A62 et A64 et correspondant au prolongement et aux réaménagements successifs des axes majeurs pénétrant Toulouse. Notamment les mythiques nationales 113 et 117. « C'est un équipement qui a été réalisé en plusieurs étapes. Tout a commencé en 1947 quand le projet d'autoroute de la vallée de l'Hers a été inscrit au plan d'urbanisme », rappelle Robert Marconis, géographe spécialiste des recompositions urbaines et auteur de l'ouvrage "Toulouse : un métro pour changer de siècle".

Dès 1981, plusieurs boulevards, percés à partir de la fin des années 1970, permettaient d'éviter la ville en passant par l'Ouest. Un an plus tard, c'est la rocade Sud qui est inaugurée, en même temps que l'emblématique pont-canal des Herbettes, un aqueduc construit pour résoudre l'épineuse question du franchissement du Canal du Midi. Enfin, il faut

LE BUREAU DES QUESTIONS EXISTENTIELLES

*Pourquoi les Toulousains
parlent de ROCADE
et non de périphérique ?*



attendre 1988 pour que soit achevée, après trois ans de travaux, la voie de contournement par l'Est. « Ce chantier a été confié à Vinci », rappelle Robert Marconis. Ce tronçon est donc toujours exploité par le géant du BTP français. « C'est une portion à péage, mais qu'on ne paye qu'une fois sorti de Toulouse », décrypte le géographe toulousain, qui s'amuse de la coexistence de deux statuts. « Suivant que vous tombez en panne sur la partie Est ou Ouest, vous avez affaire à Vinci ou à la Direction interdépartementale des routes. » Ces nouvelles voies rapides urbaines n'ont été que tardivement reliées entre elles par des bretelles, offrant un parcours continu autour de la ville. La rocade accédant alors au rang de périphérique. Ce qui ouvrit le chemin aux fâcheuses mésententes sur le choix de l'anneau intérieur ou extérieur.

Nicolas Belaubre ✍

LE JOURNAL TOULOUSAIN

Jt

MÉDIA DE SOLUTIONS

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Grand angle p.9
LIGNE XXL
ET INTERRUPTIONS
DU MÉTRO : TISSÉO RASSURE

Politique p.11
LA FRANCE INSOUMISE,
UN SOUTIEN SOUS CONDITIONS
À ARCHIPEL CITOYEN

JEUDI 5 > 11 DÉCEMBRE 2019 • N° 867



© Hélène Ressayres / JT



R 29141 - 0867- F 1,00€

est édité par Scoparl News-Médias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulouse.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire :
1123 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulouse.fr
RÉDACTION :
Philippe Salvador, Nicolas Belaubre, Séve-
rine Sarrat, Mathieu Yerie et Nicolas Mathé.
CHEF DE PROJET WEB :
Fabien Pomiès
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Hélène Ressayres
MAQUETTE :
Séverine Sarrat
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2019 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre et Xavier Pamphile
Tél : 09.83.27.51.41
veronique.lapeyre@lejournaltoulouse.fr
IMPRESSION : Rotogaronne (France)
J.F.J. ROTOGARONNE
8, Route Mestre Marty
47310 ESTILLAC
Journal fondé en 1997 par André Gallego

C'EST L'HISTOIRE D'UNE PLANÈTE ...

au bord du dépôt de bilan



Le suspense est terminé. Et pourtant ce n'était pas une fiction. Nous connaissons la scène et l'heure du crime : l'anthropocène. Nous connaissons la victime et le coupable : l'Homme. L'Humanité est à la fois la cause du dérèglement climatique et celle qui en subit les conséquences. Seuls quelques climatosceptiques pensent toujours que nous n'en sommes pas responsables. En revanche, trop de monde croit encore, y compris chez les décideurs politiques et économiques, que les scientifiques trouveront les solutions pour sauver la planète. La thèse de l'effondrement rallie quant à elle chaque jour de nouveaux adeptes. Méditons la dernière de mes antimétaboles : ayons conscience de l'effondrement pour ne pas nous effondrer sans conscience. Il est urgent de ne plus se mentir et de réaliser que nous sommes face à un mur, un mur que personne n'a envie de voir. Tous nos biais cognitifs sont à l'œuvre — de l'inertie au biais du temps présent, en passant par la surconfiance, l'optimisme — pour nous détourner de la vérité, celle qui dérange, toujours, sans vraiment nous faire agir comme il le faudrait.

Les engagements actuels des pays poussent la planète sur une trajectoire de réchauffement de 3,2 °C d'ici à la fin du siècle, pour les prévisions les plus optimistes, loin des 1,5 °C envisagés par l'Accord de Paris.

En créant, avec toute une communauté d'actrices.eurs engagé.es, Act for Climate, comme un grand plaidoyer pour le climat à Toulouse, nous nous sommes fixé pour objectifs, en prenant le prétexte de cette 25^e COP (Conférence des parties) de l'ONU sur les changements climatiques, de vulgariser les enjeux de notre territoire, de donner les clés du passage à l'action, de valoriser les bonnes pratiques pour inciter à agir et de faire vivre quasiment de l'intérieur ce qu'est une COP. C'est à ce rendez-vous qui aura lieu du 9 au 13 décembre que nous vous convions.



Daniel Luciani, président d'Icom 21 et initiateur d'Act for climate

SHOP & GO

Les plus belles affaires sont celles
qu'on n'attend pas.



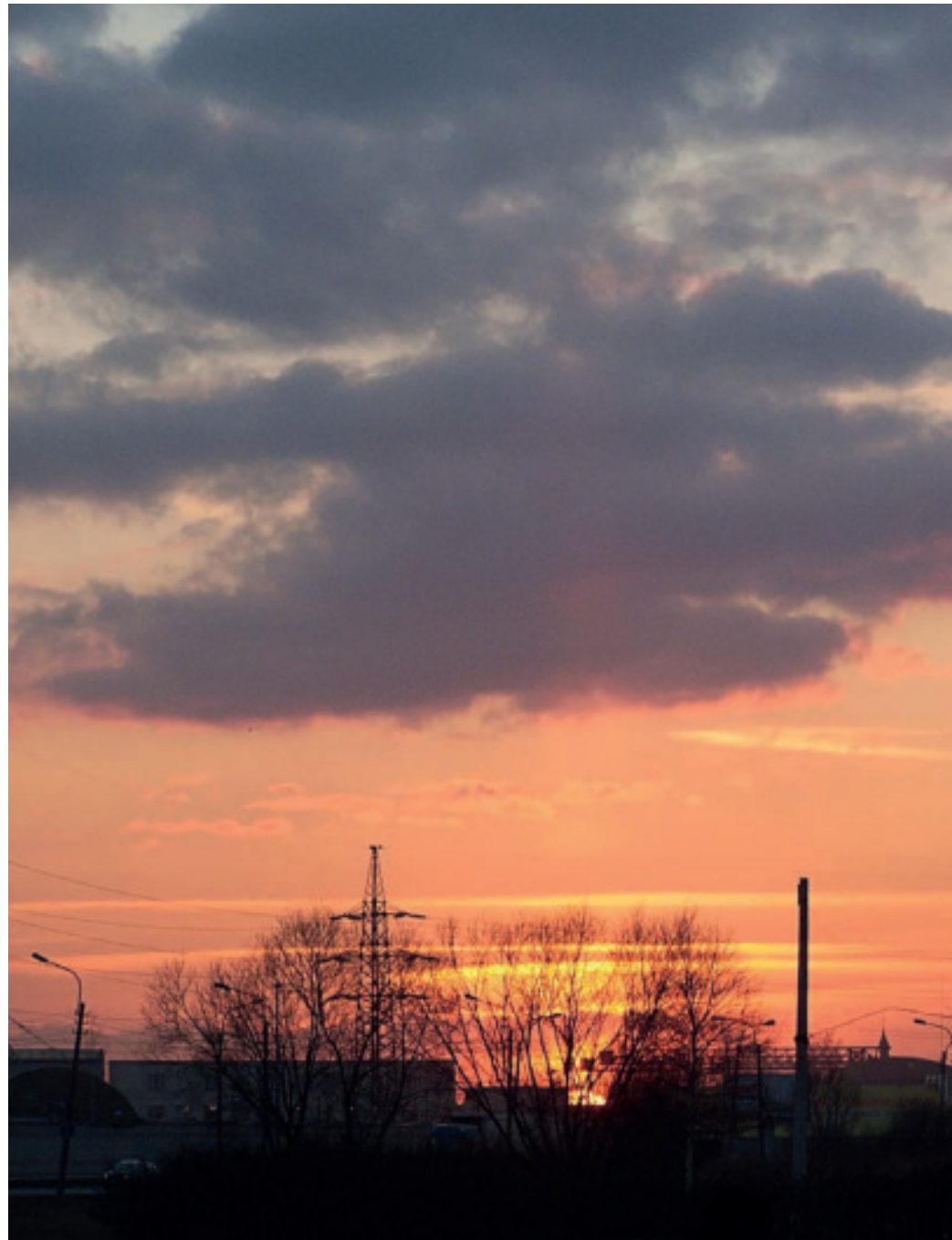
Renault
CAPTUR | REPRISE DE VOTRE VÉHICULE
+3 500 €⁽¹⁾
DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT !⁽²⁾

(1) 3 500 € ajoutés à la valeur de reprise de votre ancien véhicule roulant. Nous calculons cette valeur sur la base de l'observation en temps réel du marché et des transactions les plus récentes. Rendez-vous en ligne sur notre site www.cote.renault.fr pour effectuer votre estimation de reprise personnalisée. L'estimation ainsi délivrée est ensuite finalisée en concession par un professionnel de l'automobile, en votre présence. Voir conditions générales disponibles sur renault.fr et sur notre site www.cote.renault.fr. Offre non cumulable, réservée aux particuliers, valable dans le réseau Renault participant pour l'achat d'un Renault CAPTUR neuf hors version Summit du 01/12/2019 au 31/12/2019. (2) Dans la limite des stocks disponibles sur toute la gamme Renault CAPTUR. Gamme Renault CAPTUR : consommations mixtes min/max (l/100 km) (NEDC corrigé) : 5,5/5,6. Émissions CO₂ min/max (g/km) (NEDC corrigé) : 125/128. À partir du 01/09/2017, certains véhicules neufs sont réceptionnés sur la base de la procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers (WLTP), plus réaliste permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂. À partir du 01/09/2018, la procédure WLTP remplace le nouveau cycle européen de conduite (NEDC), utilisé précédemment. Les conditions d'essai étant plus réalistes, la consommation de carburant et les émissions de CO₂ mesurées selon WLTP sont, dans de nombreux cas, plus élevées que celles mesurées NEDC. Actuellement, la communication des valeurs NEDC est encore autorisée. En effet, pour les nouveaux véhicules déjà homologués selon WLTP, les valeurs sont converties en NEDC corrigé pour permettre une meilleure comparaison. Shop & go signifie prêt-à-partir.

3 COMPRENDRE

THERMOSTAT. La 25^e Conférence pour le climat qui se déroule à Madrid n'a rien de réjouissant. Alors que tous les feux sont rouges et les perspectives noires, il ne semble pas y avoir de réaction à la mesure des enjeux. C'est dans ce contexte que se tient Act for Climate, du 9 au 13 décembre, à la Cité de la RSE de Toulouse. Cinq jours pour s'immerger dans les coulisses de la COP25, et comprendre le rôle essentiel des entreprises dans cette mobilisation générale. Partenaire de l'événement, le JT est allé à la rencontre de ces professionnels qui considèrent que le climat est aussi leur affaire.

Jt



CLIMAT : QU *faire les en*

À partir du moment où elle consomme de l'énergie, toute activité économique contribue au réchauffement de la planète. Car nous vivons dans un monde où le gaz, le pétrole et le charbon représentent plus de 80 % du mix énergétique. C'est moins de 2 % pour l'éolien, le solaire et la géothermie réunis, selon le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie. « Nous n'avons pas encore réussi à découpler la croissance économique des émissions de gaz à effet de serre. C'est le défi de notre génération », annonce Stéphane Amant, l'un des responsables de Carbone 4, un cabinet de conseil spécialisé dans la transition énergétique et le changement climatique. « Bien qu'elle consomme de

« L'humanité n'a jamais eu à résoudre un problème de cette nature »

l'énergie, il s'agit d'une entreprise qui a un impact positif sur la planète, parce qu'elle permet à d'autres de réduire leurs émissions », précise-t-il. À l'exact opposé, les sociétés les plus polluantes sont, sans surprise, les producteurs de combustible fossile : selon un rapport de l'ONG Carbon Disclosure Project en 2017, les 25 premières firmes de ce secteur sont à l'origine de la moitié des rejets de gaz à effet de serre. Alors que ces derniers augmentent, irrémédiablement, d'année en année, quelles que soient les mesures prises, Stéphane Amant souligne l'urgence de la situation : « Tout

le monde a beau en parler depuis un an et demi, pour autant, peu de gens ont pris conscience des bouleversements à venir. L'humanité n'a jamais eu à résoudre un problème de cette nature. » Montée des eaux, ouragans et cyclones plus intenses, feux de forêts plus fréquents, records de chaleur ou de froid, réfugiés climatiques, flambée des prix alimentaires, explosion de la pauvreté, recrudescence des maladies, chute de la biodiversité ou disparition de la grande barrière de corail... Banque Mondiale, ONU, OMS ou Giec, les principaux organismes internationaux sont tous sur la même longueur d'onde et publient, chaque mois, des perspectives toujours plus inquiétantes. Tout aussi inquiétante, aux yeux du spécialiste, est l'inertie des en-



LES ENTREPRISES PEUVENT-elles faire quelque chose ?

Les entreprises : « Malheureusement, face au changement climatique, il n'y a rien de neuf sous le soleil ! Dans les milieux économiques, on raisonne toujours business as usual, comme si de rien n'était. » Quant aux décisions institutionnelles, elles semblent encore insuffisantes. Même en France, qui devrait, selon les calculs, consacrer une centaine de milliards d'euros par an à la transition, le compte n'y est pas : « Les pouvoirs publics doivent être les maîtres d'œuvre de la transformation de notre économie. Or, pour l'instant, les solutions écartent l'évolution de nombreux facteurs. Il faudrait être beaucoup plus ambitieux », encourage Stéphane Amant. Encore faut-il que la population accepte de changer radicalement de mode de vie. « La

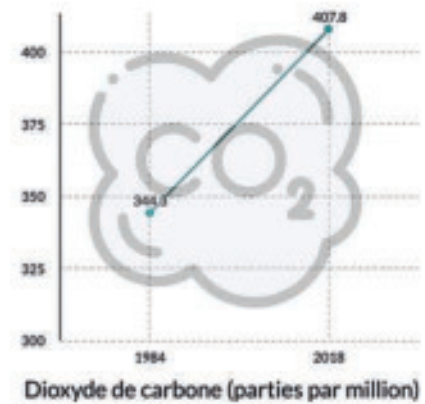
transition se fera à la vitesse du basculement de l'opinion publique. C'est la seule à pouvoir exiger la mise en place de politiques réellement volontaristes. » Au final, quelles que soient les solutions mises en œuvre, elles seront forcément conjointes : « C'est la règle des trois tiers, chacun a son rôle à jouer : les entreprises, les particuliers et les États. » Les plus développés de ces derniers doivent se montrer comme les plus engagés et les plus exemplaires. C'est tout l'enjeu des conférences sur le climat.

Philippe Salvador ✍

« La transition se fera à la vitesse du basculement de l'opinion publique »

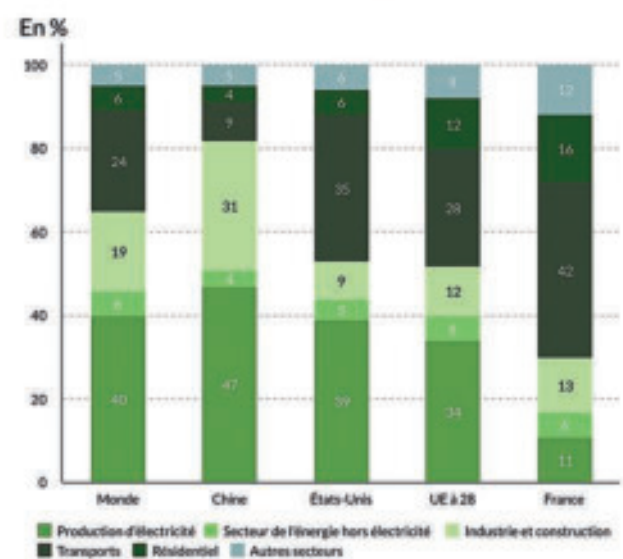
Les chiffres de la COP25

Des records de concentration de gaz à effet de serre en 2018



+ 147%
par rapport à l'ère
pré-industrielle de 1750

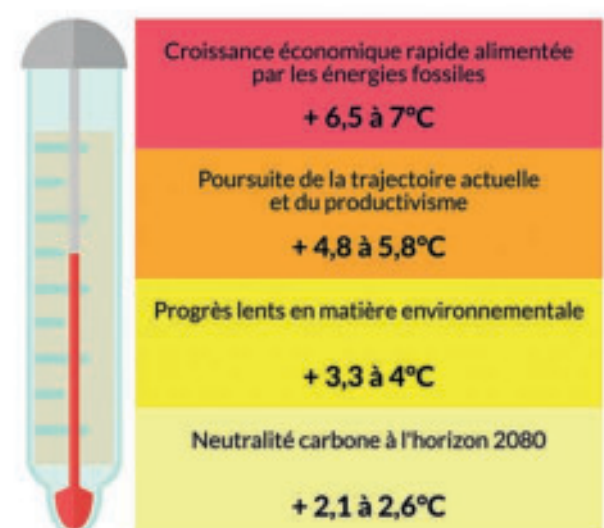
Répartition des émissions de CO₂ dans le monde



La hausse des températures d'ici 2100



Plusieurs scénarios prévus par les experts



Le transport routier met le GAZ

MOTEUR. Avec ses hordes de camions qui sillonnent la France et l'Europe au quotidien, le monde du transport routier n'est pas réputé pour ses vertus écologiques. En Occitanie, le cluster Trans Ten tente de convertir le maximum d'entreprises au gaz naturel. Une station spécifique a vu le jour à Toulouse.

Jt



Entre l'extrémité Nord du périphérique et le Grand marché de Toulouse (Min), la zone de Fondéyre est le royaume des camions. Pas exactement le genre de paysage qui évoque l'écologie. Pourtant, le long de l'avenue des États-Unis, un peu de vert émerge timidement de la grisaille matinale. Coincée entre la route et un parking pour poids lourds, une petite station-service affiche en effet la couleur de l'environnement. Ici, les pompes ne distribuent pas de l'essence, mais du gaz. Inaugurée en avril 2018, la station Gaz'Up, du nom de la société assurant sa maintenance, est la troisième de la métropole à proposer du GNV (gaz naturel pour véhicule). Après être descendu de sa cabine, Samir Aboulala, chauffeur pour la société de transport Poux, passe d'abord par une borne sur laquelle il appose son badge. Puis branche le pistolet sur son réservoir et fait le plein de carburant en maintenant son doigt appuyé sur un bouton. « La machine réalise trois tests avant que le compresseur se mette en route. C'est un système de sécurité pour vérifier qu'il n'y ait aucune fuite. Tout doit être parfaitement étanche », explique-t-il. L'affaire est réglée en cinq minutes. Une fois remplies, les huit bonbonnes installées sous son camion lui permettront d'effectuer entre 450 et 500 kilomètres. Largement de quoi rallier Pamiers pour la mission du jour : livrer le magasin d'une célèbre enseigne d'ameublement, dont le logo habille la remorque. « Pour l'instant, en raison du nombre d'installations dédiées, le GNV permet de faire des tournées lo-

cales », explique François de Bertier, ancien dirigeant de Poux et aujourd'hui président du cluster Trans Ten. À l'origine de ce groupement qui promeut la transition énergétique dans le transport routier en Occitanie, se trouvent une demi-douzaine d'entreprises du secteur qui ont réuni leurs forces pour aller vers des carburants al-

« Le surcoût d'investissement au départ est rapidement compensé »

ternatifs. « Pour des camions de plus de dix tonnes, l'électricité n'a pas de sens. Quant à l'hydrogène, il n'y aura des solutions concrètes qu'aux alentours de 2025. Nous nous sommes donc tournés vers le gaz », relate François de Bertier. Pour cela, les transporteurs se sont d'abord équipés en camions spécifiques auprès de marques étrangères — les seules prêtes à ce jour. Encore fallait-il ensuite pouvoir les faire rouler. Avec l'aide de Toulouse Métropole pour le foncier, ils créent donc eux-mêmes une station

GNV. Le cluster est lancé dans la foulée pour réitérer l'opération partout en Occitanie. Il regroupe aujourd'hui des syndicats, des organismes de formations ainsi que des collectivités locales ou encore avec le distributeur de gaz GRDF. De six en 2018, le nombre de stations dans la région passera à près de 30 en 2020, notamment grâce à un appel à projets de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). « Le mouvement est lancé. Pour les sociétés, il y a certes un surcoût d'investissement au départ, mais qui est rapidement compensé par une consommation plus basse et un prix moins élevé par rapport au diesel », assure le lobbyiste, avant de souligner les avantages du gaz sur le plan environnemental : 30 % de CO² et 95 % de particules fines rejetés en moins. « Pour l'instant, nous utilisons du GNV importé, mais avec le biogaz, la diminution de CO² sera de 80%. De quoi quasiment régler le problème », s'enthousiasme François de Bertier. En effet, dès 2021, quand le projet de méthanisation des boues



© Franck Alix/JT

de l'usine d'épuration de Ginestous aura vu le jour, la station GazUp de Fondéyre sera l'un des premiers bénéficiaires de cette ressource verte produite localement. Et avec l'immense plateforme de logistique urbaine qui s'apprête également à émerger en 2021, à 100 mètres de là, c'est tout un écosystème qui permettra au gaz de se répandre.

Mais si le nombre de camions fonctionnant au GNV a été multiplié par dix en six ans, ils ne représentent qu'une goutte d'eau dans le parc global. Avec près de 3800 entreprises de transport et de logistique en Occitanie, le travail à accomplir reste colossal.

« Avec le biogaz, la diminution de CO² sera de 80% »

« Malgré l'image qu'ils souhaitent renvoyer, les donneurs d'ordre se fichent du carburant utilisé pour livrer leurs marchandises. Nous aimerions qu'à prix

égal, ils privilégient ceux qui essaient d'être propres », lance François de Bertier. Au sein de l'entreprise Poux, 20 % de la flotte est convertie à ce jour. « L'objectif est d'arriver à 100 % dans quelques années », précise Samir Aboulala qui, lui, ne roule qu'au gaz. « J'ai été formé pour cela et, avec tous les kilomètres que j'avale chaque jour, cela fait quand même du bien de me dire que je pollue moins ».

Nicolas Mathé ✍

LA TÊTE D'AMPOULE

La longue route de la finance RESPONSABLE

STARTER. Pour verdir la finance, il faut orienter les flux de capitaux vers des entreprises moins gourmandes en carbone. Ce qui est plus facile à dire qu'à faire, selon Pierre d'Agrain, président de l'association Toulouse Place Financière, qui organise des rencontres entre des professionnels du secteur de la finance et des chefs d'entreprise. Mais il sait quels sont les leviers à actionner.

« Les banques ne se soucient guère de l'écologie », déplore Pierre d'Agrain, président de l'association Toulouse Place Financière, qui organise des rencontres entre des professionnels du secteur de la finance et des chefs d'entreprise. D'après la dernière enquête annuelle de l'institut Ipsos sur la finance responsable, plus de neuf Français sur dix possédant un produit d'épargne ne se sont jamais vu proposer par leur conseiller bancaire d'Investissements socialement responsables (ISR), qui désignent « des placements visant à concilier performance économique et impact social et environnemental ». Ils sont pourtant aujourd'hui 63 % à déclarer leur accord de l'importance dans leurs arbitrages, contre 48 % en 2017.

VERS DAVANTAGE DE CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES

Le retard à l'allumage de la finance verte, Pierre d'Agrain le constate ailleurs : « Il n'y a pas une prise en compte suffisante du sujet chez les acteurs du capital investissement », c'est-à-dire ceux qui consacrent une partie de leurs fonds au développement ou au rachat de sociétés pour les faire croître, les transmettre ou les redresser. Ils semblent pourtant de bonne volonté : selon une enquête du cabinet d'audit PWC, 95 % d'entre eux déclarent avoir mis en place ou être en cours d'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leurs pratiques. « Mais cela reste un guide de bonne conduite et il n'existe pas de contrainte réglementaire », fait remarquer le président de Toulouse Place Financière. De même, il indique que si les entreprises cotées au CAC 40 ont pour obligation de présenter un bilan annuel de leur démarche en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale, celui-ci ne portera pas pour autant à conséquence.

LE PRIX DU CO², UN LEVIER EFFICACE

« Il n'y aura pas de finance verte sans fiscalité verte », prévient Pierre d'Agrain. Pour orienter les flux de capitaux vers une économie moins gourmande en énergie fossile, il préconise d'actionner les leviers les plus courants : « Cela peut passer par la TVA, dont le taux dépendrait du bilan carbone du bien que l'on achète, ce qui privilégierait les circuits courts. On pourrait aussi baisser l'impôt sur les sociétés pour les entreprises les plus vertes. Ou augmenter les crédits d'impôt aux particuliers, par exemple ceux qui isolent leur logement ou investissent dans des équipements photovoltaïques. »

L'instauration d'une taxe carbone est également envisageable. Tout comme la fixation réglementaire du prix du CO², qui est pour l'instant laissé à l'appréciation des marchés financiers. Un outil efficace pour compenser les coûts des dommages causés par les émissions de gaz à effet de serre. « Tout est question de régulation et de volonté politique à l'échelle européenne. La nouvelle présidente de la commission, Ursula Von der Leyden, semble en avoir », se réjouit l'expert.

Philippe Salvador ✍

PIERRE D'AGRAIN

» Président de l'association Toulouse Place Financière, qui met en relation des spécialistes du secteur de la finance avec des chefs d'entreprise, il est également associé au réseau de cabinets d'expertise comptable Exco.





LA SOLUTION DE LA SEMAINE



La CONVERSION à petits pas de l'agriculture

« Le modèle agricole ne changera pas du jour au lendemain, il faut accepter d'y aller progressivement », avertit Marc De Nale, vigneron et directeur de Demain la Terre, une association d'exploitants, qui, depuis quinze ans, promeut les initiatives environnementales du secteur agricole. À l'échelle mondiale, celui-ci est responsable d'un quart des émissions de gaz à effet de serre, si l'on prend en compte l'ensemble de la chaîne de production « de la fabrication des plants, des semis et des engrais, jusqu'à la livraison finale ».

Ajoutons que la déforestation est principalement due à l'expansion des plantations industrielles, que l'élevage est à l'origine d'un tiers des rejets de méthane et de 60 % de ceux de protoxyde d'azote, dont le potentiel de réchauffement est 300 fois supérieur à celui du CO².

« Au sein de notre collectif, nous travaillons à réduire tous les impacts. En commençant par les



nôtres : nous substituons les produits phytosanitaires par d'autres, plus respectueux de l'environnement, nous préservons la ressource en eau, nous économisons le carburant, nous faisons attention à nos déchets... », détaille Marc De Nale. Lui, qui a accompagné des centaines d'exploitations de toutes tailles, assiste au réveil de la profession : « Il existe une dynamique de croissance forte vers l'agriculture biologique ou raisonnée. La demande augmente et les circuits de distribution sont à l'écoute. » Mais il dénonce également des opérations de green washing susceptibles de semer la confusion chez le consommateur : « Il est difficile pour lui de démêler le vrai du faux. Il doit être guidé dans ses achats. Alors, c'est à nous d'aller vers lui. »

Philippe Salvador ✍

Jt

ANTICIPER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN ENTREPRISE

Les conseils de Rachel Jouan, fondatrice de Climate Adaptation Consulting

ÉTAPE 1 L'ÉTAT des lieux

« Pour anticiper d'éventuelles conséquences, il faut d'abord se poser la question de sa climato-sensibilité tout au long de la chaîne de valeur », présente Rachel Jouan. Des ressources utilisées jusqu'au produit fini, en passant par le lieu d'implantation de son entreprise et celui de ses fournisseurs ou clients, l'experte conseille ainsi d'interroger de A à Z sa dépendance et sa capacité d'adaptation au changement climatique.



ÉTAPE 2 SE PRÉPARER avec des actions concrètes

« Commencer à faire évoluer ses infrastructures ne nécessite pas forcément de gros investissements », affirme Rachel Jouan. Disposer en hauteur ses installations électriques, son matériel informatique ou ses archives en cas d'implantation dans une région sujette aux inondations, faire des économies d'eau dans les zones géographiques qui en manquent, décaler les horaires ou mettre en place des procédures pour rafraîchir les locaux en période de forte chaleur : les solutions dépendent des problématiques du territoire.

ÉTAPE 3 PENSER L'AVENIR en fonction du climat

Construction de bâtiments, programmes de recherche et développement, diversification des activités... Chaque nouvelle décision engageant l'entreprise doit être prise en fonction de l'évolution du climat, donnée désormais incontournable dans le fameux triptyque risque-coût-bénéfice, selon Rachel Jouan : « Il faut penser les investissements sur le long terme et privilégier la robustesse, autant de ses produits que de ses locaux. Anticiper est une manière de ne pas vivre le changement comme une catastrophe. »





VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER



Vers des **bâtiments** PLUS DURABLES en Occitanie

Né en 2018, l'organisme Envirobat Occitanie guide les professionnels dans leur transition énergétique et écologique. « C'est un écosystème réunissant les différents acteurs du secteur du bâtiment pour encourager des pratiques plus vertueuses », résume Philippe Guigon, directeur du bureau d'études Netallia et trésorier d'Envirobat. Au cœur de son action, la structure a mis en place la démarche BDO (Bâtiments durables Occitanie), un outil innovant d'accompagnement et d'évaluation. « Le processus s'applique à tout type de bâtiments, pour du neuf ou de la rénovation. Il est comparable au label HQE (Haute qualité environnementale, ndlr) mais s'en différencie en prenant en compte les spécificités du territoire », explique Philippe Guigon. En outre, la démarche BDO est participative, puisque tout professionnel le souhaitant peut faire partie de la commission d'évalua-

tion amenée à apporter ses recommandations à un projet. Pour chacun, cette dernière se présente trois fois : dès la conception, durant la réalisation des travaux et lors de la phase d'usage, après deux ans d'exploitation. En fonction du nombre de points, les projets obtiennent un niveau de reconnaissance (or, argent, bronze ou cap). De la fabrication des composants à la démolition, c'est tout le cycle de vie qui est analysé. Une initiative encouragée par la Région Occitanie à travers l'appel à projets NoWatt, qui pose comme prérequis à l'attribution de subventions un engagement dans la démarche BDO.

Les professionnels du bâtiment étant désormais rodés aux pratiques écologiques lors de la phase de construction, l'enjeu majeur se situe en amont, selon Philippe Guigon : « Il faut intégrer le concept de coût global partagé, c'est-à-dire réfléchir à la meilleure utilisation de l'espace possible. » L'expert incite ainsi à briser les barrières entre le monde du bâtiment et celui de l'aménagement du territoire. Une vision encore trop peu partagée par les promoteurs immobiliers : à ce jour, un seul s'est engagé dans la démarche BDO.

Nicolas Mathé ✍



LES GIRANDIÈRES
Résidences Seniors

www.girandieres.com

0 800 969 696 Service & appel gratuits

“Je n’aurais jamais imaginé m’amuser autant et me faire de nouveaux amis.”

- Votre appartement indépendant à aménager à votre goût.**
Vous êtes chez vous !
- Des services et animations toute l’année.**
Vous êtes bien !
- Une équipe sur place 24h/24.**
Vous êtes tranquille !
- Un restaurant ouvert 7j/7.**
Vous êtes servi !

RÉSIDENCE SENIORS NOUVEAU
TOULOUSE (31200)
2, boulevard de Suisse (Quartier des Ponts-Jumeaux)

SAS RÉSIDE ÉTUDES SENIORS - RCS MEAUX 797 488 723 - Crédits photos : iStock. Photos non contractuelles - Agence & Vous.

Ligne XXL et interruptions du métro : Tisséo RASSURE

CIRCULATION. Après le report de la mise en service du doublement de la ligne A et les arrêts en série sur le réseau ces dernières semaines, Tisséo a tenu à répondre aux inquiétudes et aux critiques sur le fonctionnement du métro toulousain.

Les 10 et 11 novembre derniers, des tests en conditions d'exploitation réelles, mais sans voyageurs, ont été effectués pour vérifier le fonctionnement des futures rames doublées de la ligne A du métro toulousain. Deux jours de marche à blanc à l'issue desquels l'annonce par Tisséo d'essais complémentaires, et donc de nouvelles interruptions en soirée, a nourri beaucoup d'interrogations sur de possibles défaillances. Ainsi que sur la capacité du syndicat de transports à inaugurer la ligne A en XXL avant les fêtes de fin d'année, comme prévu initialement.

Or, les représentants de Tisséo ont tenu à se montrer rassurants. « Tout s'est bien passé, nous n'avons rencontré que des anomalies mineures et la commission préfectorale nous a donné son feu vert pour l'exploitation. Il n'y a aucun problème de sécurité. Si nous avons décidé de prolonger les tests, c'est pour offrir la meilleure qualité de service possible », a ainsi expliqué Francis Grass, président de Tisséo Ingénieries, en présence de Jean-Michel Lattes et Marc Del Borrello, ses homologues des entités Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs.

Pour autant, ces derniers se refusent encore à fixer une date officielle de mise en service. « À une ou deux semaines près, le calendrier prévu sera respecté. C'est un chantier d'une telle envergure et d'une telle précision que nous ne pouvons pas être dans l'urgence. L'essen-

tiel est que tout fonctionne le mieux possible, nous ne voulons prendre aucun risque », assure Jean-Michel Lattes. La décision finale sera donc prise à l'issue des derniers tests des 9 et 10 décembre.

Autre sujet brûlant pour Tisséo, les multiples pannes du mois d'octobre qui ont provoqué l'agacement des usagers. Chiffres à l'appui, ses re-

« Limiter la durée des arrêts et travailler sur le comportement des voyageurs »



présentants plaident la cause de la série noire. « Il y a eu une concentration d'événements ces dernières semaines. Mais si l'on regarde dans la durée, le nombre d'incidents techniques en 2019 est stable par rapport aux années précédentes. Il n'y a donc pas de signes de vétusté. Il faut distinguer pannes et arrêts », avance Marc Del Borrello. Ainsi, ce sont les interruptions de service liées aux voyageurs qui ont en revanche doublé depuis 2013. Une évolution due notamment à l'augmentation constatée du nombre de passagers. Tous transports confondus, 2019 sera en effet une année record en termes de fréquentation. Le bon fonctionnement des lignes A et B étant assuré respectivement à 99,3 % et

99,7 %, c'est « l'extrême fiabilité du métro toulousain qui augmente l'exigence des passagers, très sensibles aux moindres désagréments », ajoute Francis Grass. « Un agacement tout à fait compréhensible et qui doit nous amener à fixer des axes d'amélioration comme le fait de limiter la durée des arrêts et de travailler sur le comportement des voyageurs », poursuit-il. À ce sujet, Jean-Michel Lattes rappelle que suite au vote du comité syndical de Tisséo en avril dernier, des caméras de surveillance seront déployées à l'intérieur des rames dès 2020.

Nicolas Mathé

Des solutions de **logement** originales pour les TRAVAILLEURS SAISONNIERS

PIED-À-TERRE. Acteur majeur du logement des salariés français, l'organisme Action Logement expérimente, en Occitanie, des solutions très concrètes pour l'hébergement des travailleurs saisonniers.



En Occitanie, des milliers d'offres d'emplois ne sont pas pourvues, faute de logement adapté ou abordable pour accueillir les travailleurs saisonniers. Face à ce constat, une enquête a été menée par Action Logement dans quatre villes du littoral : Agde, Narbonne, Perpignan et Béziers. Cet organisme, aussi appelé 1% Logement, collecte la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) et gère, entre autres, des dispositifs d'accès aux prêts immobiliers ou à la location, financés par les entreprises. « Nous avons identifié 800 besoins de logements sur les sites étudiés, pour lesquels nous avons proposé un panel de solutions qui ont été mises en œuvre et qui sont trans-

posables sur d'autres territoires », annonce François Magne, le directeur régional du groupe.

La première est de mobiliser les logements vacants : « Il y a, sur le bord de mer occitan, de nombreux studios-cabines des années 1970 défraîchis, dont nous pourrions financer les travaux de rénovation. S'ils étaient à la location pour les saisonniers, les propriétaires en tireraient un complément de revenus. » La piste des logements sous-occupés est aussi explorée. À Agde, Action logement a passé un accord avec la Poste, dont les facteurs ont demandé aux personnes vivant seules dans de grandes habitations, si elles souhaitaient en louer une partie. « Nous avons eu des retours très concrets », commente François Magne. Parmi les autres mesures qui peuvent être prises rapidement figure la mise à disposition d'internats ou de résidences des centres de formation des apprentis durant les vacances scolaires. Au total, ce sont environ 500 logements qui pourraient être libérés dès 2020.

Philippe Salvador

Conseil municipal : Des mesures de fin de mandat SÉCURITAIRES

AUTODÉFENSE. Lors du conseil municipal qui a eu lieu ce vendredi 29 novembre, Jean-Luc Moudenc a fait état, entre autres, de ses dernières mesures sécuritaires. Un clin d'œil à ses potentiels électeurs de la droite dure selon l'opposition.

Un conseil municipal un peu particulier s'est tenu ce vendredi 29 novembre. Il s'agissait du dernier de l'année, voire de la mandature actuelle, puisque de l'aveu du maire de la ville, « il ne se passera pas grand-chose durant celui de janvier ». Ce qui a donné aux débats, des allures de campagnes électorales.

Parmi l'inventaire des projets municipaux menés par la majorité, le déploiement de la vidéosurveillance. « Aujourd'hui, 400 caméras sont installées sur le territoire communal, à raison de 10 à 15 par an », fait état Olivier Arzac, adjoint en charge de la sécurité. « Nous avons respecté nos engagements. Mais les forces de l'ordre et les maires de quartiers demandent à ce que le maillage soit intensifié », renchérit Jean-Luc Moudenc, qui a fait voter l'implantation de 50 unités supplémentaires. Une augmentation de rythme considérée par l'opposition comme purement électoraliste. « Afin de satisfaire la droite dure », lance Pierre Lacaze, président du groupe communiste. Attaque que le maire de Toulouse met sur le compte d'une posture inconfortable avec le sujet : « Depuis toujours, l'opposition affiche un refus dogmatique dans ce domaine. Par cet argument facile, elle cherche juste à ne pas perdre la face, car ils savent très bien que les Toulousains sont satisfaits de la vidéosurveillance. »

Jean-Luc Moudenc assume donc son côté sécuritaire, notamment en faisant voter l'équipement de la police

municipale de pistolets à impulsion électrique. Une mesure qui fait suite aux 30 blessés recensés en 2018 dans les rangs des forces de l'ordre lors d'intervention sur le terrain via Allô Toulouse. « Toutes les patrouilles en seront désormais munies pour assurer la sécurité des agents, mais aussi celle de leurs potentiels agresseurs »

« Toutes les patrouilles seront désormais munies de pistolets à impulsion électrique »



puisque'il s'agit d'un outil intermédiaire qui évite l'utilisation d'une arme de poing », note Olivier Arzac. Une montée en puissance de la police municipale que Pierre Lacaze ne juge pas comme la garantie d'une meilleure sécurité.

« Pas plus que votre arrêté anti-bivouac dont vous êtes si fier », lance à son tour François Briançon, président du groupe socialiste, après que le maire ait fait le compte-rendu de l'opération : 33 tentes ont été enlevées, 61 procès-verbaux dressés, trois ménages ont été hébergés (centre d'accueil, hôtel ou famille), quand sept adultes et sept enfants ont quitté le territoire. « Aujourd'hui, il n'y a plus de tentes sur l'espace public », précise fièrement l'édile. Une pluie

de chiffres qui n'impressionne pas Pierre Lacaze. Au contraire, ce dernier accuse Jean-Luc Moudenc de ne pas savoir ce qui se passe dans sa ville : « Si vous la connaissiez, vous sauriez qu'il y a encore 12 tentes au Mirail, une à Empalot et 12 au port de l'Embouchure. Et autant de gens à prendre en charge. » « Difficile quand on supprime 5 % de subventions aux associations dont c'est la mission », renchérit Isabelle Hardy, présidente du groupe Génération.s, socialisme et écologie. Passant outre les allégations de ses détracteurs, Jean-Luc Moudenc estime qu'il a tenu ses engagements de campagne.

Séverine Sarrazat

Les commerçants s'installent à la CARTOUCHERIE

VITRINE. Les quatre premiers commerces de l'écoquartier de la Cartoucherie ont ouvert leurs portes. En présence de Jean-Luc Moudenc, le maire de Toulouse, une épicerie bio, un restaurant, un café et une auto-école ont été inaugurés ce mardi 3 décembre.



La première tranche de la Cartoucherie continue de prendre vie. Ce mardi 3 décembre, les quatre premiers commerces du nouvel écoquartier ont été inaugurés en présence de Jean-Luc Moudenc, le maire de Toulouse. Les habitants des 720 logements, qui disposaient déjà d'un groupe scolaire, de deux crèches et de deux établissements d'enseignement supérieur, pourront désormais se payer une salade vietnamienne typique à la table du Ô BoBun, ou acheter leurs légumes dans les rayons de l'épicerie Les comptoirs de la Bio. Le café Arcane, lui, accueille également le service de conciergerie Allo Bernard. Et avec le centre de

formation à la conduite Access Toulouse, ce sont au total 565 des 4 800 mètres carrés de surface disponible en pied d'immeuble qui ont trouvé une activité. À ces espaces, viendront s'ajouter, en 2021, les 4 300 mètres carrés consacrés aux boutiques de la seconde tranche du quartier. De quoi abriter des hôtels et un lieu dédié aux divertissements culturels en plus des commerces de proximité. Dans l'ensemble, une douzaine d'enseignes, majoritairement nationales, devraient s'installer. Dès le deuxième trimestre, un Carrefour Market et une salle de fitness accueilleront les riverains au rez-de-chaussée du bâtiment en bois La Canopée - Wood'art.

Le projet de rénovation des Halles de La Cartoucherie, qui devrait être livré dans les mois suivants, viendra étoffer l'offre avec une salle de spectacle, 26 restaurants, des équipements sportifs, un centre d'art, un cinéma, une librairie ou encore des bureaux collaboratifs.

Nicolas Belaubre

EN ABRÉGÉ

Le collectif de Pierre Cohen défend LES SERVICES PUBLICS



Lancé dans la campagne des municipales, Pierre Cohen et les membres de son mouvement Pour une liste unitaire souhaitent renforcer les services publics et le pouvoir d'achat des Toulousains.

Bien que le collectif Pour une liste unitaire, mené par Pierre Cohen, ne se soit pas encore positionné clairement quant à ses intentions pour les prochaines municipales, ses membres ont commencé à distiller leur programme. Après la mobilité la semaine dernière, c'est au tour des propositions en matière de pouvoir d'achat et de services publics d'être exposées. Deux enjeux cruciaux pour Pierre Cohen (Génération.s), qui brandit le mouvement social annoncé pour ce jeudi 5 décembre comme une preuve de leur délitement.

S'il est vrai que les mesures concernant le pouvoir d'achat restent globalement des compétences régaliennes, « certains leviers permettent aux municipalités d'agir sur le porte-monnaie des administrés », précise Sébastien Duffort, membre de la Gauche républicaine et socialiste (GRS). D'abord au travers de la fiscalité locale. « Jean-Luc Moudenc l'a augmenté de 15 % au début de son mandat. Nous proposons de la stabiliser », poursuit-il. Ensuite, en s'attaquant au sujet de la tarification des services publics. Pas question ici de gratuité pour tous, mais d'un prix gradué en fonction des revenus. Si la gratuité reste envisagée pour les plus démunis, un tarif social serait une première réponse. Dans les transports en commun par exemple, le manque à gagner « serait couvert par une augmentation des voyageurs via des mesures incitatives, par la contribution des collectivités et par la hausse de la taxe transports », détaille Pierre Cohen.

Autre moyen d'action relevé par le mouvement : l'encadrement des loyers. « Il permettrait d'ouvrir le centre-ville plus largement qu'aux seules catégories socioprofessionnelles les plus favorisées », lance Sébastien Duffort, qui dénonce la politique de gentrification menée par Jean-Luc Moudenc.

Une adaptation des services publics à l'évolution de la population toulousaine ayant pour objectif de « diminuer les inégalités en vue d'une réelle justice sociale », résume Pierre Cohen. L'ancien édile n'évoque pas que les préoccupations tarifaires. Il interroge également le fonctionnement des organismes, faisant référence à des propositions d'outils en ligne pour faciliter l'accès aux droits des plus démunis. Autres pistes : L'étalonnage et la flexibilité des horaires d'accueil des établissements de petite enfance, ou encore la réintroduction des crèches familiales ou des maisons d'assistantes maternelles : « Pour un meilleur accès aux services publics et moins d'opacité et de clientélisme. »

Séverine Sarraat ✍

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

La France insoumise, un soutien SOUS CONDITIONS à Archipel

ÉQUILIBRISME. Lors d'une assemblée communale qui s'est tenue vendredi 29 novembre, les militants toulousains de la France insoumise ont voté, à une large majorité, une motion de soutien à la démarche Archipel Citoyen. Une décision qui valide, au moins provisoirement, la poursuite de l'engagement au sein de la liste.

La désignation d'Antoine Maurice (Europe écologie - les Verts) comme tête de liste, il y a deux semaines, avait fait planer un doute quant à la décision de la France insoumise (LFI) de se maintenir au sein d'Archipel citoyen. En effet, le parti n'avait pas caché sa préférence pour un candidat n'appartenant à aucune organisation politique pour les représenter aux municipales de Toulouse. Les militants se sont donc réunis en assemblée communale, vendredi 29 novembre, pour choisir de poursuivre ou non l'aventure.

Dans la soirée, une motion de soutien à la démarche Archipel citoyen a finalement été approuvée à une large majorité (46 voix pour, 23 contre et 3 abstentions). Une décision qui valide en même temps l'engagement de LFI au sein de la liste. L'un des enjeux principaux de cette décision, outre la tête de liste, résidait dans le nombre de places éligibles qui seraient attribuées à LFI. Après de longues tractations, les 70 candidats choisis pour porter les couleurs d'Archipel citoyen au prochain scrutin se sont mis d'accord, provisoirement, sur l'ordre des 17 premiers colistiers. Avec neuf non encartés, trois EELV, deux LFI, un ancien du Parti socialiste et une personne issue du tirage au sort (une place reste encore ouverte à un représentant LFI ou à un ex-PS), les cadres de l'organisation estiment, dans la motion proposée au vote que nous avons pu consulter, « que la France insoumise et ses idées se retrouvent bien représentées et surtout que l'on trouve en bonne position des citoyens encartés et des militants des collec-



tifs et mouvements sociaux ». Un point de vue qui a donc convaincu les sympathisants. Ainsi, la France insoumise réaffirme notamment sa priorité de « prendre le Capitole pour protéger la ville des spéculateurs et des pollueurs ainsi que la rendre aux citoyens ».

Ce maintien des Insoumis a été accueilli par la tête de liste Antoine Maurice avec soulagement. « Nous allons pouvoir continuer ensemble les discussions et la recherche d'un consensus. D'ici trois semaines, Archipel proposera aux Toulousains ses préconisations programmatiques ainsi qu'un grand rendez-vous citoyen », s'est-il félicité.

Toutefois, ce soutien est conditionné à la confirmation de la hiérarchie avancée et à une « juste représentation des forces politiques et citoyennes sur le reste de la liste ». Malgré un équilibre pas toujours évident à maintenir, le navire Archipel poursuit sa route.

Nicolas Belaubre ✍



Le Mouvement des progressistes appelle à la constitution d'une LISTE 100 % ÉCOLOGISTE

Craignant que le sujet soit noyé dans la masse au sein d'Archipel Citoyen, Pierre-Louis Vernhes, porte-parole national du Mouvement des progressistes (MDP), appelle à la constitution d'une liste 100 % écologiste pour les municipales. Présent sur celle d'Urgence écologie aux dernières européennes, ce dernier estime ainsi que les membres d'Europe écologie-les Verts ne sont pas assez représentés dans les premières places d'Archipel, malgré la nomination d'Antoine Maurice comme tête de liste. Des discussions sont en cours avec plusieurs organisations et collectifs associatifs pour faire en sorte que « l'écologie ne soit pas qu'un supplément d'âme pour les formations politiques ».

Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2019, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



MARCHÉS PUBLICS

**PLAN BTP**
LA RÉGION ÉQUIPE LES TERRITOIRES ET SOUTIENT L'EMPLOIlaregion.fr/les-marches-publics

UN PLAN MARSHALL POUR LE BTP RÉGIONAL

Chef de file du développement économique, la Région a mis en place en 2016, un plan massif d'investissement public pour soutenir l'emploi dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics. Ce "plan Marshall" permettra d'injecter plus de 880 M€ pour accélérer la réalisation de grands chantiers et en impulser de nouveaux.

PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN AU BTP – LANCEMENT DE NOUVELLES CONSULTATIONS

Carole Delga, ancienne Ministre, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées- Méditerranée vous informe que dans le cadre du Plan BTP, seront prochainement lancées les consultations ci-dessous avec des modalités les rendant encore plus accessibles aux PME.

A consulter sur laregion.fr/les-marches-publics

Département d'exécution	Besoins identifiés	Compétences recherchées	Montant estimé € HT	Date de lancement de consultation envisagée
Ariège	Lycée Pyrène à Pamiers : Transfert de section (complément de mandat)	Non définis à ce jour	340 000,00 €	mai 2020
Aude	Construction d'une jetée et d'une salle d'arrivée à l'aéroport de Carcassonne	Voirie Réseau Divers (VRD) - Démolition gros œuvre - Charpente bois - Charpente métal - Couverture - Etanchéité - Vêtures métalliques - Menuiseries extérieures - Cloisons vitrées - Portes automatiques - Cloisons doublages - Menuiseries intérieures - Faux plafonds - Serrurerie - Sols durs - Sols souples - Peinture - Courant fort - Courant faible - Sureté - Système de Sonorisation de Sécurité (SSS) - Système de Sécurité Incendie (SSI) - Chauffage Ventilation Climatisation (CVC) - Gestion Technique Centralisée (GTC) - Plomberie sanitaires - Ascenseurs - Espaces verts - Mobiliers extérieurs - Signalétique - Mobilier d'exploitation - Equipements aéroportuaires	9 000 000,00 €	mars 2020
Aveyron	Construction de l'Institut Universitaire à Rodez	Gros œuvre - Réseau - Divers - Charpente métallique - Couverture - Bardage - Menuiseries extérieures - Serrurerie - Plâtrerie - Faux plafonds - Menuiseries bois	7 500 000,00 €	mai 2020
Haute-Garonne	Maison de ma Région à Saint-Gaudens : Restructuration	VRD - Gros œuvre - Façades - Charpente - Couverture - Menuiserie aluminium - Menuiserie bois - Serrurerie - Plâtrerie - Isolation - Faux plafonds - Carrelages - Faïences - Sols souples - Peintures - Ascenseur - Espaces verts - CVC - Plomberie - Sanitaire - Courant fort - Courant faible	1 172 985,00 €	avril 2020
Haute-Garonne	Lycée Agricole de Saint-Gaudens : Aménagement de l'infirmerie au RDC du bâtiment 12	Non définis à ce jour	310 000,00 €	mai 2020
Haute-Garonne	Lycée Stéphane Hessel à Toulouse : Restructuration générale	Désamiantage - Gros œuvre - Démolition - Charpente - Couverture - Etanchéité - Menuiseries extérieures - Cloisons - Doublages - Faux plafonds - Menuiseries intérieures - Sols durs - Sols souples - Peinture - Signalétique - Serrurerie - Courant fort - Courant faible - CVC - Plomberie - Désenfumage - Cuisine - Ascenseurs - VRD - Déménagement - Bâtiments modulaires	6 100 000,00 €	mars 2020
Haute-Garonne	Lycée Raymond Naves à Toulouse : Travaux de maintenance et divers	Désamiantage - Gros œuvre - Démolition - VRD - Etanchéité - Couverture - Charpente - Zinguerie - Menuiseries extérieures - Serrurerie - Menuiseries intérieures - Plâtrerie - Faux plafonds - Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) - Façade - Peinture - Sol souple - Carrelage - Faïence - Résine de sol - Cloisons - Matériels cuisine - Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaire - Electricité - Courants forts et faibles - Nettoyage	1 900 000,00 €	mai 2020
Haute-Garonne	Lycée Raymond Naves à Toulouse : Restructuration de la Halle couverte	VRD - Gros œuvre - Charpente - Couverture - Etanchéité - Bardage - Façades - Menuiseries extérieures - Electricité - Courants forts et faibles - CVC - Plomberie - Sanitaire - Revêtements sols et murs	1 265 000,00 €	mai 2020
Haute-Garonne	Lycée Professionnel de l'Ameublement à Revel : Restructuration de locaux et travaux d'économie d'énergie	non définies à ce jour	2 500 000,00 €	mai 2020
Hérault	Lycée Jean Mermoz à Montpellier : Restructuration partielle des ateliers. Lycée Jean Mermoz à Montpellier : Restructuration partielle des ateliers.	Désamiantage - Déconstruction - Gros œuvre - Couverture - Façade - Menuiseries extérieures - Serrurerie - Cloisons isolation - Faux plafonds - Menuiseries intérieures - Revêtements de sols - Peinture - CVC Plomberie - Electricité -	7 500 000,00 €	mai 2020
Hérault	Construction et aménagement du terminal passagers du port de Sète-Frontignan	Démolition-Désamiantage - VRD - Clôtures et portails - Gros œuvre - Charpente métallique - Couverture - Etanchéité - Menuiseries extérieures - Serrurerie - Menuiseries intérieures - Plâtrerie - Faux plafonds - Revêtement de sols - Peinture - Chauffage - ventilation-plomberie - Electricité : courants forts et faibles - Eclairage extérieur- Appareils élévateurs - Espaces verts - Signalétique	41 000 000,00 €	avril 2020

Département d'exécution	Besoins identifiés	Compétences recherchées	Montant estimé € HT	Date de lancement de consultation envisagée
Hérault	Travaux de réparation de l'anse du quai J du port de Sète-Frontignan	Réparation d'un talus en enrochements	600 000,00 €	mars 2020
Hérault	Modernisation du poste I1 dans le port de Sète -Frontignan	Travaux de construction d'un duc d'albe supplé- mentaire pour améliorer l'accostage	250 000,00 €	avril 2020
Hérault	Travaux de confortement des ouvrages d'art de la ligne ferroviaire frêt Colom-biers/Maureilhan	Ouvrages d'art (pont et fossés) - génie civil	50 000,00 €	avril 2020
Lot	Lycée Hôtelier de Souillac : Clos couvert, internat, logements de fonction	Non définis à ce jour	2 100 000,00 €	mai 2020
Lot	Lycée Louis Vicat à Souillac : Isolation des toitures et reprise étanchéité	Non définis à ce jour	1 000 000,00 €	mars 2020
Lozère	Lycée Théophile Roussel à Mende : Res- truction des ateliers d'électroplastie et extension de la demi-pension.	Terrassements - Gros œuvre – VRD - Charpente Couverture - Etanchéité – Façade - Parement pierre - Bardage -Menuiseries extérieures – Mé- tallerie Serrurerie - Cloisons isolation – Faux pla- fonds – Menuiseries intérieures - Revêtements de sols - Peinture - Ascenseurs- CVC Plomberie - Elec- tricité - Espaces verts	3 430 000,00 €	mai 2020
Pyrénées-Ortiales	Lycée Coubertin à Font-Romeu : Construction du nouvel internat	Gros œuvre – VRD - Charpente Métallique - Cou- verture zinc -Menuiseries extérieures Occulta- tions– Métallerie - Cloisons isolation – Faux pla- fonds – Menuiseries intérieures - Revêtements de sols - Peinture - Ascenseur- CVC Plomberie - Elec- tricité - Espaces verts - Equipements de restaura- tion - Cloisons et portes isothermes	8 500 000,00 €	mars 2020
Tarn	Lycée Agricole Fonlabour à Albi : Rénova- tion de la ferme	Démolitions - Désamiantage - VRD - Gros-œuvre - Charpente métallique - Couverture - Equipements agricoles - Façade - Bardage - Menuiseries exté- rieures - Serrurerie - Plâtrerie - Isolation - Faux plafond - Menuiseries intérieures - Carrelage - Peinture - Electricité - Courant fort et faible - Plomberie - Sanitaires - CVC	2 646 050,00 €	mai 2020

CONSTITUTIONS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Paul MAS, notaire à TOULOUSE, le 25/11/2019, il a été constitué la société dont les caractéristiques suivent :
Forme : Société par Action Simplifiée
Dénomination : **GARONA GESTION**
Siège : TOULOUSE (31400) – 51 Route de Narbonne
Durée : 99 ans à compter de son im-matriculation
Objet : Toute activité de gestion locative et administration de biens immobiliers à usage d'habitations, professionnels, commerciaux ou industriels, fonds de commerce, toutes activités de marchand de biens, à savoir l'achat de biens immo-biliers, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières ou terrains en vue de leur revente, et les travaux de rénovation, toutes actions de promotion immobilière, au sens des articles 1831-1 et suivants du code civil, toute activité de location immobilière ainsi que de façon générale toutes opérations de services en immobilier. La constitution de toutes sû-retés réelles sur les biens étant sa pro-priété et notamment tout privilège, toute hypothèque ou tout cautionnement hy-pothécaire. Et plus généralement, toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobi-lières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, ainsi que la participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêt éco-nomique, sociétés créées ou à créer dont l'activité est susceptible de concourir à la réalisation dudit objet, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou achat d'actions, de parts sociales, d'obligations ou de tous titres quelconques, de fusion, de scission, d'apport de société en participation, de groupement, d'alliance, de commandite ou autres.

Capital social : 1.000,00 €, divisé en 100 actions de 10€ chacune, intégrale-ment souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs apports. Apports entièrement en numéraire.
Président : Madame BOUDET épouse BERKOUK, demeurant à demeurant à BUZET SUR TARN (31660) 71 Impasse des Bels.
Conditions d'admission aux assemblées et exercice du droit de vote: être action-naire. Une action égale une voix.
Cession d'actions : Toutes cessions sont soumises à l'agrément préalable de la so-ciéte
Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Pour avis
La gérance

Suivant un acte ssp en date du 29/11/2019, il a été constitué une SAS
Dénomination :
AEROSIS
Siège social : 132 Rue Dominique Clos 31300 TOULOUSE
Capital : 1 500 000 €
Activités principales : la gestion des participations qu'elle détient ainsi que toutes opérations industrielles et commer-ciales s'y rapportant
Durée : 99 ans
Président : Mme DOS SANTOS Sabrina
1 Bis Route De Lévigac 31820 PIBRAC
Directeur général : Mme DOS SANTOS Christelle 12 Allée Du Roussillon Résidence Le Carrousel, Apt A39 31770 COLOMIERS
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Me Séverine BENOIT-TERES
AVOCAT
1, Avenue de Toulouse
31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
Tel : 05.31.22.10.18
severine.benoitteres@sfr.fr

SAS JAADI
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 1000 Euros
Siège social :
12, Chemin de la Garrigue
31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 28 Novembre 2019 à Castelnau D'Estretefonds (31), Il a été constitué la Société par Actions Simplifiée JAADI, dont le siège social est 12, Chemin de la Gar-rigue à 31620 CASTELNAU D'ESTRETE-FONDS, ayant pour objet l'activité de res-tauration rapide sur place et à emporter ainsi que toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant auxdites activités et plus généralement toutes opé-rations quelconques contribuant à la réali-sation de cet objet.
La durée de la Société est de 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Le Capital Social est de 1000 Euros.
Droit de vote des Associés : les déci-sions collectives sont à la majorité des voix et proportionnellement à la quotité du capital détenue. Une action donne droit à une voix au moins.
Agrément pour les cessions d'actions : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des asso-ciés disposant du droit de vote.
La Présidente est Madame Cécile, Co-rinne ROUX épouse JAADI demeurant : 28, Rue de l'Eglise, Appt N°3 à 31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS.

POUR AVIS, La Présidente.

SEMPER VI RENS
Société de Participations Financières de Profession Libérale par Actions Simplifiée de pharmacien d'officine
Au capital de 1 012 550 €
Siège social : 67 route de Blagnac - 31200 TOULOUSE
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 22/11/2019 à TOULOUSE (31), il a été constitué une société présentant les car-actéristiques suivantes :
Forme : Société de Participations Finan-cières de Profession Libérale sous la forme de Société par Actions Simplifiée
Dénomination : SEMPER VIRENS
Siège : 67 route de Blagnac - 31200 TOULOUSE
Objet : La participation directe ou indi-recte dans toutes Société d'Exercice Libé-ral de pharmaciens d'officine, notamment par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux ; la gestion de ces participations.
Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital : 1 012 550 €
Présidence : M. Cécil DABLIN, demeu-rant 47 rue de la Colombette – 31000 TOULOUSE.
Immatriculation de la Société au RCS de TOULOUSE.

Pour avis
Le Président

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Flourens du 1er novembre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **HR LABADIE** - Forme sociale : Société civile - Siège social : 4 Route de Mons - 31130 FLOURENS - Objet social : l'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, l'administration et l'exploita-tion par bail, location, ou autrement de tous biens meubles ou immeubles bâtis ou non bâtis ; la souscription de tout fi-nancement ainsi que l'octroi de toutes garanties (PPD, cautionnement, nantisse-ment) ; éventuellement et exceptionnel-lement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; l'acquisition par tous moyens, la souscrip-tion, la propriété et la gestion supposant la réalisation de tous arbitrages de toutes valeurs mobilières et produits financiers y compris sur les contrats de capitalisa-tion, la réalisation de tout rachat partiel ou total de tous contrats de capitalisation; et généralement toutes opérations quel-conques pouvant se rattacher directe-ment ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. - Du-rée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Socié-té au RCS - Capital social : 300 Euros, constitué uniquement d'apports en numé-raire - Gérance : Madame Martine LABA-DIE, demeurant 4 Route de Mons - 31130 FLOURENS.

Clauses relatives aux cessions de parts :
- agrément requis dans tous les cas,
- agrément des associés représentant les trois quarts au moins du capital social.
Immatriculation de la Société au Re-gistre du commerce et des sociétés de Toulouse.

La Gérance

HOLDING ADB
Société de Participations Financières de Profession Libérale de Pharmaciens d'Of-ficine
SOCIété à Responsabilité Limitée
Au capital de 835 910 €
Siège social : 25 rue Desprez - 31400 TOULOUSE
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 28/10/2019 à TOULOUSE (31), il a été constitué une société présentant les ca-ractéristiques suivantes :
Forme : Société de Participations Finan-cières de Profession Libérale sous la forme de Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : HOLDING ADB Société de Participations Financières de Profession Libérale de Pharmaciens d'Officine
Siège: 25 rue Desprez - 31400 TOU-LOUSE
Objet : La participation directe ou indi-recte dans toutes Société d'Exercice Libé-ral de pharmaciens d'officine, notamment par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux ; la gestion de ces participations.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la So-ciété au RCS
Capital : 835 910 €
Gérance : Mme Alexandra DUCROS BOURDENS, demeurant 25 rue Desprez - 31400 TOULOUSE
Immatriculation de la Société au RCS de TOULOUSE.

Pour avis
La Gérance



Société d'Avocats
2 Impasse Couzinet
Parc de la Plaine - BP 95818
31505 TOULOUSE CEDEX 5

SARL FOURQUET
ENTREPRISE
BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS

SARL en liquidation
au capital de 200 000 euros
Siège social : 31440 FOS
Siège de liquidation : 20 rue Hérédia
31800 SAINT-GAUDENS
349 188 136 RCS TOULOUSE

Avis

L'AGE du 30/09/2019 a décidé la disso-lution anticipée de la Société à compter ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les condi-tions prévues par les statuts et les délibé-rations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Pierre FOURQUET, demeurant 20 rue Hérédia, 31800 SAINT-GAUDENS, pour toute la du-rée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opé-rations de liquidation, réaliser l'actif, acquit-ter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nou-velles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au 20 rue Hérédia 31800 SAINT-GAUDENS. C'est à cette adresse que la correspondance de-vra être envoyée et que les actes et do-cuments concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquida-tion seront déposés au Greffe du TC de TOULOUSE, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jean-Paul BARES, Notaire à TOULOUSE (31000), 40 Rue de Rémusat, le 25 novembre 2019, a été constituée, pour 99 années à compter de son immatriculation au RCS de TOU-LOUSE, la Société par Actions Simplifiée « **UBAC** », au capital de 1.000 €, ayant pour objet l'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aména-gement de l'espace, le management de projets, la formation, l'assistance à maî-trise d'ouvrage et les missions de conseil. Le siège social a été fixé à TOULOUSE (31300), 61 Boulevard Déodat de Séve-rac. Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Les cessions entre as-sociés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions. L'exer-cice social commence le 1er octobre et se termine le 30 septembre de chaque année. M. Vincent AGUSTI, demeurant à TOULOUSE (31300), 61 Bld Déodat de Séverac a été nommé Président pour une durée illimitée.

Pour avis,
Le Président.



9 avenue Parmentier
31086 Toulouse

LP INVEST'IMMO 1

Société civile immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 6 chemin Canto
Laouzetto - 31100 TOULOUSE
491 802 666 RCS TOULOUSE

Avis de constitution

Par décision du 20/11/2019, la société COMPAGNIE FINANCIERE LOUIS, société civile au capital de 1.000 euros dont le siège social est situé 41 rue de la Décou-verte - CS 37621, bâtiment Innoparc A, 31676 LABEGE CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Société de TOULOUSE sous le numéro 491 689 063, en sa qualité d'associé unique de la socié-té LP INVEST'IMMO 1, a décidé, conformé-ment aux dispositions de l'article 1844-5 du code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la société LP INVEST'IMMO 1 par la trans-mission universelle de son patrimoine à la société COMPAGNIE FNANCIERE LOUIS.

Conformément aux dispositions de l'ar-ticle 1844-5, alinéa 3 du code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la socié-té AP INVEST'IMMO 2 peuvent faire op-osition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Grande Instance du lieu du siège social de la so-ciété LP INVEST'IMMO 1.

Mention sera faite au RCS de TOU-LOUSE.

Pour avis,

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 28 novembre 2019, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée à associé unique
DENOMINATION : **UN PETIT GATEAU**
CAPITAL : 500 euros
SIEGE : 73 Rue du Cagire, 31100 TOU-LOUSE
OBJET : Pâtisserie, chocolaterie, salon de thé, vente de produits thé, café
DUREE : 99 Années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer, personnell-ement ou par mandataire, aux assem-blées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'as-semblée.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT DES CESSIIONS :
Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des asso-ciés disposant du droit de vote.
ORGANES SOCIAUX
Nomination sans limitation de durée.
Présidente :
Madame AKIYAMA Kayo, demeurant 1 Rue d'Aix, 31400 TOULOUSE
IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour Avis et Insertion



11 rue Antonin Mercié
31000 TOULOUSE

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé en date à TOULOUSE, le 3 décembre 2019, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **CAR-TEL AUTO**
Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital : 3.000 euros
Siège social : 6 rue Marcel Langer 31600 SEYSSSES.

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :
L'activité de commerce de voitures et de véhicules automobiles légers neufs et d'occasion toutes marques, comprenant, sans que cette liste soit exhaustive, le négoce, l'importation, l'achat, la reprise, la vente, la revente, le dépôt-vente, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, de véhicules,
Le conseil et l'assistance à la réalisation de toutes formalités, notamment administratives, en lien avec l'acquisition et la vente de véhicules,
La mise à disposition de véhicules sous forme de prêt ou de location (sans chauffeur),
L'entretien, la réparation, la remise en état mécanique, la carrosserie par recours à la sous-traitance,
Toutes opérations se rapportant à :
La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance, la cession, la transmission (sous quelque forme que ce soit) de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
La prise, l'acquisition, l'exploitation, l'obtention (par voie de concession ou autre) ou la cession de tous procédés, brevets, licences, marques, et, plus généralement, de tous droits de propriété intellectuelle ou industrielle concernant lesdites activités ;
La prise de participations et la gestion de ces participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés commerciales, financières, industrielles, immobilières, par voie d'achat, d'apport, de souscription, ou de tout autre manière et la réalisation desdites valeurs mobilières par vente, cession, échange ou autrement ;
La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire pouvant favoriser son extension ou son développement.
Durée : 99 Années
Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives.
Exercice du droit de vote : Le droit de vote attaché aux titres de capital est proportionnel à la quotité du capital qu'ils représentent et chaque titre de capital donne droit à une voix.
Les cessions, transmissions d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de l'associé unique sont libres. Si la société est pluripersonnelle, les transmissions sont soumises à agrément par décision collective extraordinaire des associés.
Président de la société : Monsieur Didier PIQUEMAL demeurant à LAVERNOSE-LA-CASSE (31410) 14 rue du Soleil Levant.
La société sera immatriculée au RCS de TOULOUSE.

Pour avis

Suivant acte sous seing privé en date 20.11.2019, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **51 ALSACE**
Forme : Société civile immobilière
Siège social : 5, rue de la Balance – 31 000 TOULOUSE - Objet : L'acquisition, la détention, de tous biens et droits réels immobiliers. La construction de tout immeuble ou bien immobilier. L'administration et la gestion du patrimoine social notamment par la conclusion tous baux ou toutes autres conventions d'occupation onéreuse ou gratuite - Durée : 99 ans - Capital : 10 000 euros - Gérance : SAS 21-MA ayant son siège social 5, rue de la balance – 31 000 TOULOUSE - Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés pour toutes cessions autres que celles réalisées par Mr Raphaël ABITBOL et Dominique MARCADE à leurs héritiers ou ayants droits ainsi qu'aux sociétés qu'ils contrôlent. Immatriculation : au RCS de TOULOUSE

Pour avis

Avis de constitution

FORME : S.A.S.U.
DÉNOMINATION : **RUNPAD AES**
OBJET : VENTE DE TOUS PRODUITS ET ARTICLES.
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT BOURRAS-SOL 31 590 GAURE
DUREE : 99 ANNEES.
CAPITAL SOCIAL : 100 €
PRESIDENT : LIONNET Axel, LIEUDIT BOURRASOL 31 590 GAURE
IMMATRICULATION : RCS Toulouse

Pour avis,



SCP ABFM
Notaires Associés
Maitre Olivier FIS
8 Boulevard Jean Jaurès
31260 SALIES-DU-SALAT

Suivant acte reçu par Me Olivier FIS, notaire associée au sein de la SCP ABFM Notaires Associés, le 27/11/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **IRIS**
Forme sociale : Société Civile
Siège social : TOUILLE (31260), 19 route de la Raix

Objet social : l'acquisition, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, la prise de participation dans toutes sociétés civile et/ou immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts avec ou sans garanties hypothécaires, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation d'un ou plusieurs biens mobiliers ou immobiliers, de tout ou partie de l'actif social par tous moyens. Et généralement toutes opérations, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Apports en numéraire : 100,00 €, Capital social : CENT EUROS (100,00 €) : 100 parts sociales de 1,00 € chacune, numérotées de 1 à 100.
Gérants pour une durée indéterminée : M. Dominique Thierry Jean BOUIN, né à SAINT GIRONS (09200), le 02/12/1964, demeurant à SALIES DU SALAT (31260) Av de la Gare, « Grand Hotel », Apt 7, Mme Florence Andrée Madeleine Suzanne BOUIN, née à TOULOUSE (31000) le 15/12/1986, demeurant à TOUILLE (31260) 19 rte de la Raix et M. Frédéric Julien Jean-Michel BOUIN, né à TOULOUSE (31000) le 22/08/1984 demeurant à MAZERES-SUR-SALAT (31260) 30 La Carreterre.
Clause d'agrément : toute cession entre vifs ou à cause de mort nécessite un agrément.
Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Pour avis et mention

SCP ABFM
Notaires Associés
Maitre Olivier FIS
8 Boulevard Jean Jaurès
31260 SALIES-DU-SALAT

Suivant acte reçu par Me Olivier FIS, notaire associé au sein de la SCP ABFM Notaires Associés, le 14 novembre 2019, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **CARLES COSTA ASSOCIES** ou par abréviation CCA - Forme sociale : Société Civile - Siège social : BLAGNAC (31700) 105 chemin des Ramiers Objet social : l'acquisition, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion de tous biens ou droits immobiliers, la prise de participation dans toutes sociétés civile et/ou immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts avec ou sans garanties hypothécaires, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation d'un ou plusieurs biens mobiliers ou immobiliers, de tout ou partie de l'actif social par tous moyens. Et généralement toutes opérations, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Apports en numéraire : 100 € - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation - Capital social : CENTS EUROS (100 €) : 100 parts sociales de 1,00 € chacune, numérotées de 1 à 100. Gérants : M. Michel CARLES demeurant à BLAGNAC - 105 chemin des Ramiers, né à SAINT-GAUDENS, le 31/10/1965 et Mme Monique CARLES (veuve COSTA), demeurant à MIRAMONT-DE-COMMINGS — 21 rue Dauphine, Née à TOULOUSE, le 14/08/1958 ; nommés pour une durée indéterminée. Clause d'agrément : toute cession entre vifs nécessite un agrément à l'exception des cessions entre associés. En cas de décès d'un associé, les parts sociales ne sont pas librement transmissibles par voie de succession. Immatriculation au RCS de TOULOUSE POUR AVIS ET MENTION.

Pour avis
Maitre Olivier FIS

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : **QV RELAIS**
FORME : Société à responsabilité limitée
SIEGE SOCIAL : 1 allée des Dahlias 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE
OBJET : - à titre principale les activités de librairie, papeterie, journaux, diffuseur de presse, bimbeloterie, articles de Paris, dépôt de pains, cadeaux, boissons à emporter, bazar, alimentation générale, snack, confiserie, articles fumeur, vente de produits de la Française des Jeux et PMU, achat vente de tous supports informatiques et multimédias, point relais. - à titre secondaire l'activité d'achats ventes installation de tous produits électroniques destinés à lutter contre le vol et aux améliorations du confort des habitations et de tous locaux.
DUREE : 99 années
CAPITAL : 15000 euros
GERANCE : BUI Huy Quang demeurant 4 allée de la Rose des Vents 31850 MONTRABE
IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,



KOOP AVOCATS
116, route d'Espagne – boîte à lettres
223 - Hélios 3 – 2ème étage
31100 TOULOUSE

T4C
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 196 500 euros
Siège social : 17, rue Idrac
31000 TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 juillet 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Capital social : 196 500 euros constitué uniquement d'apports en nature
Siège social : 17, rue Idrac, 31000 TOULOUSE
Objet social : L'animation de groupe(s) de sociétés.
Durée de la société : 99 années à compter de la date d'immatriculation au RCS.

Président : Monsieur Vincent MARMESSE, Demeurant 21 bis rue des Fontaines, 31300 TOULOUSE
Clauses relatives aux cessions d'actions : Agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés pour toute cession.
La société sera immatriculée au RCS tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE.

Le Président

KOOP AVOCATS
116, route d'Espagne – boîte à lettres
223 - Hélios 3 – 2ème étage
31100 TOULOUSE

T1C
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 196 500 euros
Siège social : 17, rue Idrac
31000 TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 juillet 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Capital social : 196 500 euros constitué uniquement d'apports en nature
Siège social : 17, rue Idrac, 31000 TOULOUSE
Objet social : L'animation de groupe(s) de sociétés.
Durée de la société : 99 années à compter de la date d'immatriculation au RCS.

Président : Monsieur Frédéric MARTINEZ Demeurant 17 rue Chevreul, 31000 TOULOUSE
Clauses relatives aux cessions d'actions : Agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés pour toute cession.
La société sera immatriculée au RCS tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE.

Le Président

Suivant acte SSP en date du 03/12/2019, il a été constitué une sas. Dénomination : **OCSEED**. Objet : l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, lesquelles consisteront essentiellement ou exclusivement en des obligations convertibles en actions, dans des jeunes entreprises innovantes de la région Occitanie lors de leur création ou de leur développement et, à titre accessoire, dans le respect des conditions posées par la loi n°85-695 du 11 juillet 1985, la prestation de services, d'études et de conseils aux entreprises dont la Société détient des valeurs mobilières. Siège social : 49 Grande Rue Saint Michel Résidence Axe Sud 31400 TOULOUSE. Capital : 1000 euros. Durée : 15 ans. Président : Mme Anne-Laure CHARBONNIER, 3 rue Barbès 31500 TOULOUSE. Clause d'agrément : Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale. Conditions d'admission : Exercice du droit de vote : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité. Le nombre de voix attaché aux actions détenues par un même Associé est toujours limité à un (1), quel que soit le nombre d'actions détenues par ledit Associé et quelle que soit l'assemblée considérée (assemblée générale ordinaire ou assemblée générale extraordinaire). Immatriculation RCS TOULOUSE.

Par acte SSP du 03/12/2019 il a été constitué une SAS dénommée : **CIDS FRANCE**
Siège social : 13 rue sainte-ursule 31000 TOULOUSE
Capital: 1 €
Objet: Vente en Gros et détail auprès de professionnels et particuliers, de tout Produits hors réglementation spéciale, vente en ligne, e-commerce.
Président: GAY Soic 28 bis domaine de l'ancienne gare 31140 ST LOUP CAMMAS
Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE

Par acte SSP du 03/12/2019 il a été constitué une SAS dénommée : **CIDS FRANCE**
Siège social : 13 rue sainte-ursule 31000 TOULOUSE
Capital: 1 €
Objet: Vente en Gros et détail auprès de professionnels et particuliers, de tout Produits hors réglementation spéciale, vente en ligne, e-commerce.
Président: GAY Soic 28 bis domaine de l'ancienne gare 31140 ST LOUP CAMMAS
Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE

Par acte SSP du 03/12/2019 il a été constitué une SAS dénommée : **CIDS FRANCE**
Siège social : 13 rue sainte-ursule 31000 TOULOUSE
Capital: 1 €
Objet: Vente en Gros et détail auprès de professionnels et particuliers, de tout Produits hors réglementation spéciale, vente en ligne, e-commerce.
Président: GAY Soic 28 bis domaine de l'ancienne gare 31140 ST LOUP CAMMAS
Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE

Pour avis,



9 avenue Parmentier
31086 Toulouse

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 décembre 2019, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée - Dénomination sociale : **CRO-MAGNON** - Capital social : 20.000 euros - Siège social : 16 bis rue Mespoul 31400 TOULOUSE - Objet Social : la conception, l'édition et l'exploitation d'une plateforme internet d'échange et de mise à jour de connaissances scientifiques ; la prise, l'acquisition, la gestion, l'exploitation ou la cession de tous droits de propriété intellectuelle ou industrielle concernant ces activités ; la diffusion et l'exploitation de tous sites internet concernant ces activités - Durée : 99 ans - Président : M. Serge JANDAUD, demeurant 16 bis rue Mespoul 31400 TOULOUSE - Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom. Le droit de vote attaché aux titres de capital est proportionnel à la quotité du capital qu'ils représentent et chaque titre de capital donne droit à une voix. - Agrément : Les transmissions entre associés sont libres. Toute autre transmission de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital est soumise à l'agrément préalable donné par décision collective extraordinaire des associés. - Immatriculation : au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,



9 avenue Parmentier
31086 Toulouse

Avis de constitution

APar acte sous seing privé en date du 02/12/2019, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société civile immobilière
DÉNOMINATION : **ALBISOLR**
SIEGE SOCIAL : 31 chemin de la Violette, 31240 L'UNION
OBJET : L'acquisition, la rénovation, la construction, la propriété, l'administration et l'exploitation par voie de location ou autrement de tous terrains et immeubles bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
DUREE : 99 années
CAPITAL : 1.000 euros - APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000 euros
GERANT : M. Luc ROYER, dmt 34 rue Antoine de Gargas, 31500 TOULOUSE.
CESSION DE PARTS : Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément donné par décision collective des associés prise à la majorité du capital.
IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse.

Pour avis,



9 avenue Parmentier
31086 Toulouse

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 02/12/2019, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société civile immobilière
DÉNOMINATION : **LOR VIOLETTE**
SIEGE SOCIAL : 31 chemin de la Violette, 31240 L'UNION
OBJET : L'acquisition, la rénovation, la construction, la propriété, l'administration et l'exploitation par voie de location ou autrement de tous terrains et immeubles bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
DUREE : 99 années
CAPITAL : 1.000 euros - APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000 euros
GERANT : M. Olivier ROYER, dmt 7 rue Martin Luther King, 31140 LAUNAGUET.
CESSION DE PARTS : Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément donné par décision collective des associés prise à la majorité du capital.
IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse

Pour avis,

AVIS DE CONSTITUTION
Dénomination sociale : **MC GLOBAL INVEST**
Forme : société par actions simplifiée à associé unique
Siège social : 141 Avenue du BERGERON 31140 ST ALBAN.
Objet social : La prise de participations financières dans toutes sociétés ou groupements. La gestion de ces participations financières. Toutes prestations de direction, d'animation, d'assistance stratégique, administrative, commerciale, comptable, financière, de gestion, d'analyse et d'étude auprès de ses filiales et de ses participations.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS
Capital social : 151 200 euros
Président de la société : Monsieur Maxime CHAMPEL, demeurant 141 Avenue du BERGERON 31140 ST ALBAN.
Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,



Suivant acte reçu par Me POITEVIN, Notaire à TOULOUSE, le 14/10/19, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes : **Objet** : la propriété, l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, la transformation, la construction, l'aménagement, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers ; la propriété et la gestion de tous biens mobiliers de nature monétaire ou autre. **Dénomination sociale** : **ANATHOM**. **Siège social** : CORNEBARRIEU (31700) 2 rue Hector Berlioz. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. **Capital social** : 1.700€. Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire. **Cession parts sociales** : libre entre associés et au profit du descendant d'un associé ; soumise à agrément de la collectivité des associés dans les autres cas. **Gérants** : Mr Philippe ALLIONE et Mme Céline THOMAS, son épouse, demeurant ensemble à CORNEBARRIEU (31700) 2 rue Hector Berlioz. Immatriculation au RCS de Toulouse

Pour avis Le notaire.

CESSIONS



SCP ABFM
Notaires Associés
Maitre Olivier FIS
8 Boulevard Jean Jaurès
31260 SALI ES-DU-SALAT

Aux termes d'un acte reçu par Me Olivier FIS, notaire associé à SALIES DU SALAT, le 31/10/2019, enregistré au SPFE TOULOUSE 3 le 26/11/2019, dossier 2019 15401, référence 2019N1540, est intervenu la CÉSSION DE FONDS DE COMMERCE par **Mme Claude POUYFOURCAT**, née à SAINT-GAUDENS (31800), le 24/08/1941, épouse de M. Jean Emile Michel SALLES, demeurant à SAINT-GAUDENS (31800) 18 Côte de Goumetx.

Au profit de La Société dénommée **OPRALINE**, SAS au capital de 2000 €, dont le siège est à SAINT-GAUDENS (31800), 3 rue Thiers, identifiée au SIREN sous le n° 878 206 283 et immatriculée au RCS de TOULOUSE.

D'un fonds de commerce d'achat et vente au détail de confiserie, biscuiterie, glaces et crèmes glacées, articles souvenirs, connu sous l'enseigne « **CONFISERIE POUYFOURCAT** » sis et exploité à SAINT-GAUDENS (31800), 3 rue Thiers. Moyennant le prix principal de 30 000,00 EUR, s'appliquant aux éléments incorporels pour 28 700,00 EUR et au matériel pour 1 300,00 EUR.

Entrée en jouissance au 31/10/2018. Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Olivier FIS, notaire associé à SALIES DU SALAT (31260), 8 Boulevard Jean Jaurès, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC).

Pour avis et mention



9 avenue Parmentier
31086 Toulouse

Cession d'entreprise

Suivant un acte sous-seing privé en date à Toulouse du 06/09/2019, enregistré par le Service Départemental de l'Enregistrement de Toulouse le 26/11/2019, Dossier 2019 000015508, réf. 3104P61 2019 A 06261, la société **SAS SAFETY DATA – CFH**, société par actions simplifiée au capital de 93.600 €, ayant son siège 2 bis impasse Montcarbier, 31500 TOULOUSE, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 434 738 944, à l'encontre de laquelle une procédure de liquidation judiciaire a été ouverte par le Tribunal de Commerce de Toulouse le 05/03/2019, a cédé à la société **OMNI CONTACT**, société à responsabilité limitée au capital de 60.000 €, ayant son siège 104 avenue Victor Hugo, 75016 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 413 852 005,

L'ensemble des actifs dépendant du fonds de commerce du Cédant dont l'activité est celle de conseil, intervention, formation en facteur humains, ergonomie, organisation, optimisation et opérationnalisation de process, développement d'outils logiciels et méthodologiques exploités à TOULOUSE (31500), 2 bis impasse Montcabrier,

Moyennant le prix global de 30.000 €, lequel prix fixé par décision de justice s'appliquant aux éléments incorporels pour 21.000 € et aux éléments corporels pour 9.000 €.

Jouissance : Depuis le 2 mai 2019. Aucune élection de domicile n'est faite pour la réception des oppositions, la cession intervenant en application de l'article L 642-19 du Code de commerce.

Pour avis,

NUMÉRO
DE TÉLÉPHONE



09 83 27 51 41



OFFICE NOTARIAL
15 rue de Limogne
31770 COLOMIERS

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte reçu par Me VANISCOTTE, notaire à COLOMIERS le 26 novembre 2019 enregistré au service départemental de l'Enregistrement de TOULOUSE le 28/11/2019 Dossier 201900015791 référence 3104P612019N01616. Monsieur **Thierry DANIEAU**, demeurant à SAINT-LYS (31470) 9 allée des Saules, A VENDU A : La Société dénommée **MANO, SNC** au capital de 134130 €, dont le siège est à PIBRAC (31820), Rue Principale Centre Commercial Sainte Germaine, identifiée au SIREN sous le numéro 810569822 et immatriculée au RCS de TOULOUSE. Un fonds de commerce de vente de journaux, librairie, pmu, papeterie, bimboloterie, confiserie, loto, jeux à gratter de la française des jeux, auquel est annexée la gérance d'un débit de tabacs. Le CESSIONNAIRE est propriétaire du fonds à compter du 26 novembre 2019 et il en a la jouissance à compter du même jour. Moyennant le prix principal de DEUX CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE EUROS (285 000,00 EUR). Les Oppositions, s'il y a eu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications : Me VANISCOTTE 15 rue de Limogne 31770 COLOMIERS.

Pour avis : Me VANISCOTTE

TRANSFERTS DE SIÈGE

SCI CHARME
Société civile immobilière
au capital de 152,45 euros
Siège social : 100 Ter Rue des Fontaines 31300 TOULOUSE
419 716 451 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 01 Août 2019, il résulte que :
Le siège social a été transféré au 10 Impasse du Sandrané 31600 MURET, à compter du 01 Août 2019.
L'article 4 « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

SC2
Société Civile
au capital de 46.100 Euros
3 rue du Pré fermé 31200 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 832 193 536

Avis

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2018, les associés ont décidé, à compter du 1er janvier 2019 – 0 heure, de transférer le siège social de TOULOUSE (31200), rue du Pré fermé n°3 à TOULOUSE (31200), rue Paule Raymondis n°41, ZAC Gabardie.
En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié.

Pour avis,

EMPO
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
84 chemin de Ferro Lebres
31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 531 857 233

Transfert du siège

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2018, il a été décidé le transfert du siège social de la société situé actuellement au 84 chemin de Ferro Lebres à Toulouse (31100) au 11 rue Eugène Hélaré à Paimpol (22500). L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, le Gérant.



HMS TOULOUSE
Société par action simplifiée unipersonnelle au capital de 7.500,00 €
Siège social : 6, Place Raymond Grimaud – Appart 27
31300 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 847 511 441

Aux termes du PV des décisions extraordinaires de l'Associée Unique du 02/09/2019, il résulte que le siège social a été transféré du 6, Place Raymond Grimaud – Appart 27 – 31300 TOULOUSE, où il se trouvait jusqu'alors, au 4 Chemin de Nicol - 31200 TOULOUSE à compter de ce même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Toulouse



CIME
S.A.R.L.
au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 14 RUE ANDRE CLAROUS - BAT C - APT 51
31200 TOULOUSE
794986521 RCS TOULOUSE

Par décision du 12 novembre 2019 l'associé unique a adopté la modification suivante :

Le siège social a été transféré au 35 ter Allée des Tricheries – 31840 SEILH à compter du 12/11/2019.

L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de TOULOUSE

I M A G I N E
SCI au capital de 25 000,00 Euros
Siège social : 14 RUE ANDRE CLAROUS -BAT C - APT 51
31200 TOULOUSE
795 373 596 RCS TOULOUSE

Par décision du 12 novembre 2019, l'AGE a adopté la modification suivante:

Le siège social a été transféré au 12 avenue du parc 31700 BLAGNAC à compter du 12/11/2019.

L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de TOULOUSE

SAS PARC ARENA
SAS au capital de 200 €
Siège social : 15 Rue De La Haye 67300 SCHILTIGHEIM
877559815 RCS de STRASBOURG

Par AGE du 08/11/2019, il a été décidé de transférer le siège social au Moulin De La Tannerie 31800 POINTIS INARD, à compter du 08/11/2019.

Présidence : CHRISTIAN MILLOCO Moulin De La Tannerie 31800 POINTIS INARD
Radiation au RCS de STRASBOURG et immatriculation au RCS de TOULOUSE

X-ONE TECHNOLOGY
SAS au capital social de 2.872 euros
53, avenue Hoche, 75008 Paris
RCS Paris 533 25 809

L'assemblée générale des associés a décidé le 5 novembre 2019 de transférer le siège social de la société au 13, rue Saint-Ursule, 31000 Toulouse.

Président : M. JOHANN SCHWIMANN au 66 rue Ampère 75017 PARIS
Mention au RCS Paris et Toulouse.

OROYO TRANSPORTS
SAS au capital de 600 €
Siège social : 293 Route De Launaguet 31200 TOULOUSE
843 076 308 RCS de TOULOUSE

Le président en date du 01/11/2019, a décidé de transférer le siège social au 6 Imp Marguerite Yourcenar 31790 ST SAUVEUR, à compter du 01/12/2019.

Mention au RCS de TOULOUSE

LE REVERS
SASU au capital de 5000 €
Siège social : 55 Avenue Louis Breguet 31400 TOULOUSE
839 771 292 RCS de TOULOUSE

L'associé unique en date du 07/11/2019, a décidé de transférer le siège social au 2, Rue Paul Valéry 94450 LIMEIL-BRE-VANNES, à compter du 07/11/2019.

Mention au RCS de TOULOUSE

JENDDY, SCI au capital de 500€, 4 quartier Lasserre, Las Peyrettos, 31350 Saman, 819 782 434 RCS Toulouse. L'AGE a décidé, le 1/10/2019, de transférer le siège social de la société au Zone artisanale de Péguilhan, Lieu dit Bartaous, 31350, Peguilhan. Mention au RCS de Toulouse

MODIFICATIONS DIRIGEANT(S)

SAS CONCEPT AUTO CARROSSERIE
2 AVENUE DU SERS
31140 AUCAMVILLE
Capital social : 1000,00 euros
SIREN : 843151952 RCS TOULOUSE

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10/11/2019, il a été pris les actes suivants :

La nomination de Mr SAIDI MOURADE en qualité de nouveau Président et ce à compter du 10/11/2019 pour une durée indéterminée, en remplacement de Mr AKRAM Abdelhafid Président démissionnaire.

L'article 21 des statuts a été modifié, en conséquence.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE



Société d'Avocats
1 rue Bouquières - 31000 TOULOUSE
Tél. : 05.62.264.264
Fax : 05.62.264.265

146 ALLEE DE BARCELONE
SOCIETE EN NOM COLLECTIF
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2 ESPLANADE COMPANS CAFFARELLI – IMMEUBLE TOULOUSE 2000
31000 TOULOUSE
820 880 730 RCS TOULOUSE

Aux termes d'un acte sous signature privée constatant les décisions unanimes des associés en date du 21 novembre 2019, il résulte que la Société MITHIS, société par actions simplifiée à associée unique, au capital social de 1 000 €, dont le siège social est sis à TOULOUSE (31000), 2 Esplanade Compans Caffarelli et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 878 012 830, a été nommée en qualité de Gérante pour une durée indéterminée à compter du 21 novembre 2019, en remplacement de la Société GREEN CITY IMMOBILIER, société par actions simplifiée au capital social de 100 000 €, dont le siège social est sis à TOULOUSE (31000), 2 Esplanade Compans Caffarelli et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 531 272 920, démissionnaire.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour Avis,



1 rue du Prieuré - 31000 TOULOUSE

VUECOM
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 26 chemin de la Glacière - 31200 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 839 469 095

Suivant AGO du 30/11/2019, les associés ont pris acte de : la démission de M. Hugues CASTRO de ses fonctions de directeur général à compter du 30/11/2019 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement, la démission de M. Paul ESCAFIT de ses fonctions de président à compter du 30/11/2019 et a décidé de procéder à son remplacement, la nomination de M. Gilles ESCAFIT demeurant 1 rue du Midi 31700 BEAUZELLE aux fonctions de président de la société à compter du 30/11/2019 en remplacement de M. Paul ESCAFIT démissionnaire. Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis. Le Président

Aux termes d'une délibération en date du 01/11/2019 de la société dénommée **A.G.I.E.**, Société par actions simplifiée au capital de 1000 €, dont le siège est à TOULOUSE (31100), 150 rue Nicolas Louis Vauquelin, Bât. B, RCS TOULOUSE 842 380 644, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Freddy BOBICHON demeurant à MONTESQUIEU-LAURAGAIS (31450) 7 Côte de Négra, de ses fonctions de Président avec effet au 01/11/2019, et a nommé en remplacement, à compter du même jour, et pour une durée indéterminée, Madame Annick LUKACOVIC, demeurant 11 rue Touzelin, 95110 SANNOTS, Président. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis. Le Président.

LORELEI INVESTISSEMENTS
Société civile
au capital de 242 700 euros
Siège social : 59 chemin du Puech 31750 ESCALQUENS
449 710 839 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 novembre 2019, il résulte que Madame Stéphanie RIGAL est nommée en qualité de gérante de la société pour une durée illimitée, et ce à compter du 22 novembre 2019. La société dispose à compter de ce jour de 2 co-gérants.
Mention sera faite au RCS de Toulouse.

COMPTOIR DU LIVRE
Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 euros
Siège social : 10 bis Bd de l'Europe 31120 PORTET SUR GARONNE
690 800 222 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 novembre 2019, il résulte que Madame Stéphanie RIGAL est nommée en qualité de Directrice Générale de la société pour une durée illimitée, et ce à compter du 22 novembre 2019

Mention sera faite au RCS de Toulouse.

SRA SUD OUEST
SARL au capital de 10.000 €
Siège social : 109 Avenue de Lespinet SIGMA BATIMENT A
31400 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 510 640 162

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29.10.2019, il a été décidé de nommer M. Nicolas NABHAN demeurant 6 Chemin Vieux à BRON (69500), en qualité de Cogérant, pour une durée indéterminée, à compter du 1.11.2019.
Mention en sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis

MODIFICATIONS STATUTAIRES

SARL POLIGNONE JEAN ET FIL
SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS POLIGNONE JEAN
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 800 euros
Siège social : 16 Rue des Treilles Z.A.C de Serres 2 - 31 410 NOE
437 532 583 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une AGE en date du 20.07.2019, la collectivité des associés a :
- décidé une réduction du capital social d'une somme de 4000 Euros par voie de rachat de 200 parts de 20 Euros de nominal chacune au prix unitaire de 125 euros par rachat par la société de parts sociales ramenant le capital à 3 800 Euros, sous condition de la non-opposition des créanciers.

Cette opération de réduction du capital social devenue définitive à la date du 06.09.2019, ainsi que le constate un procès-verbal du Gérant établi le 06.09.2019, entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention
Capital social : 7 800 Euros
Nouvelle mention
Capital social : 3 800 Euros

Aux termes du procès-verbal de la gérance en date du 06.09.2019 la dénomination sociale a été modifiée et devient à compter du 06.09.2019 : POLIGNONE.

La gérance



SELARL FIRMAS MAMY SICARD DELBOUY
Avocats
266 avenue de Grande-Bretagne
31300 TOULOUSE
Tél. : 05.62.47.64.64

3 X CONSULTANTS
Société PAR ACTION SIMPLIFIEE
AU CAPITAL de 1 044 000 euros
Porté à 1 610 631 euros
Siège social : 7 allée Pionniers
l'Aéropostale 31400 TOULOUSE
424983724 RCS TOULOUSE

Des termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société 3 X CONSULTANTS en date du 29 novembre 2019, il résulte que le capital social a été augmenté de 566 634 euros, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
«Le capital social est fixé à un million quarante-quatre mille euros (1 044 000 euros).»

Il est divisé en 80 actions de 13 050 euros chacune, de même catégorie.»

Nouvelle mention :

«Le capital social est fixé à un million six cent dix mille six cent trente et un euros (1 610 631 euros).»

Il est divisé en 123 actions de même catégorie.»

Pour avis,



Société d'Avocats
2 Impasse Couzinet
Parc de la Plaine - BP 95818
31505 TOULOUSE CEDEX 5

TBS
SARL au capital de 1 000 euros
porté à 80 000 euros
Siège social : 28 bis avenue de Saint Vidian - 31220 MARTRES TOLOSANE
539 361 071 RCS TOULOUSE

Par décision du 03/10/2019, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 79 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :
capital social : 1 000 euros
Nouvelle mention :
capital social : 80 000 euros

Pour avis
La Gérance



11 rue Antonin Mercié
31000 TOULOUSE

FINANCIERE GRAINE DE PASTEL

Société Civile
au capital de 1.524.700 euros
ramené à 30.494 euros
Siège social : 4 place Saint-Etienne
31000 TOULOUSE
799.916.135 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2018, le capital social a été réduit de 1.494.206 €, pour le ramener de 1.524.700 € à 30.494 €.

En conséquence, l'article 8 – Capital social est modifié comme suit :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de 1.524.700 €.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de 30.494 €.

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 11 octobre 2019, il a été constaté la fin du mandat de gérante de Mme Nathalie JUIN avec effet au 24 juin 2018, sans remplacement.

Pour avis

LATITUDE CONSEIL & ASSOCIES
Société par actions simplifiée au capital de 4 000 euros
Siège social : 15 Rue de la Bourse, Hôtel de Nupces 31000 TOULOUSE
804 578 292 RCS TOULOUSE

Par Assemblée Générale du 8/10/2019, les associés ont décidé, à compter du même jour, de modifier l'objet social qui était « conseil en gestion de patrimoine; conseil pour la gestion et les affaires ; conseil en investissements financiers ; courtage en assurance ; transaction sur immeubles et fonds de commerce » pour adopter l'objet social suivant : « conseil en gestion de patrimoine ; conseil pour la gestion et les affaires ; conseil en investissements financiers ; courtage en assurance ; transaction sur immeubles et fonds de commerce sans encaissement de fonds, effets ou valeurs. », et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, le Président

JARDIN PAYSAN
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 2877 Chemin du Pouy de Touges 31370 BERAT
529 519 373 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une décision en date du 29 novembre 2019 l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de production d'énergie photovoltaïque et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis La Gérance

DISSOLUTIONS

SARL AUTO FORUM 31
Société à Responsabilité Limitée
Au capital social de 1 000 €
Siège social : 73 Rue du Cagire
31100 TOULOUSE
832 311 237 RCS TOULOUSE

Dissolution anticipée

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2019, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2019 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur EMBAREK Baroudi, demeurant 15 Rue des Vignes, 31860 PINS JUSTARET avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé chez Monsieur EMBAREK Baroudi, demeurant 15 Rue des Vignes, 31860 PINS JUSTARET, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Mention sera faite au RCS : TOULOUSE

Pour avis,

PPH CONSULTING
SASU au capital de 500€ €
Siège social : 22 Rue Baudelaire
31520 RAMONVILLE ST AGNE
848 777 348 RCS de TOULOUSE

Par AGE du 25/11/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 02/12/2019. M. POUVEDA PHILIPPE 22 Rue Baudelaire 31520 RAMONVILLE ST AGNE a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention au RCS de TOULOUSE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE